

Gestion des unités de transformation : réalisation de l'activité



Guide des apprenants



Guide des aprenants

sur la gestion des unités de transformation : réalisation de l'activité

Conception-Réalisation : Cellule formation de l'ONG Afrique Verte Niger

Guide des apprenants sur la gestion des unités de transformation : réalisation de l'activité

Qu'est-ce qu'une activité génératrice des revenus ?

Une activité génératrice de revenus est une activité commerciale qui consiste à vendre des biens ou services marchands. Sa mise en oeuvre nécessite des moyens humains, financiers et matériels organisés.



Pourquoi faire une activité génératrice des revenus ?

Dans la plupart des cas, on pratique une activité génératrice de revenus (AGR) pour deux raisons principales :

1. Avoir un emploi fixe : Une AGR permet à la personne qui la pratique d'avoir une occupation permanente de façon durable si elle est bien conduite.



2. Satisfaire ses besoins familiaux : L'AGR permet d'être indépendant financièrement et pouvoir subvenir aux besoins de sa famille.



Comment démarrer une activité génératrice des revenus ?

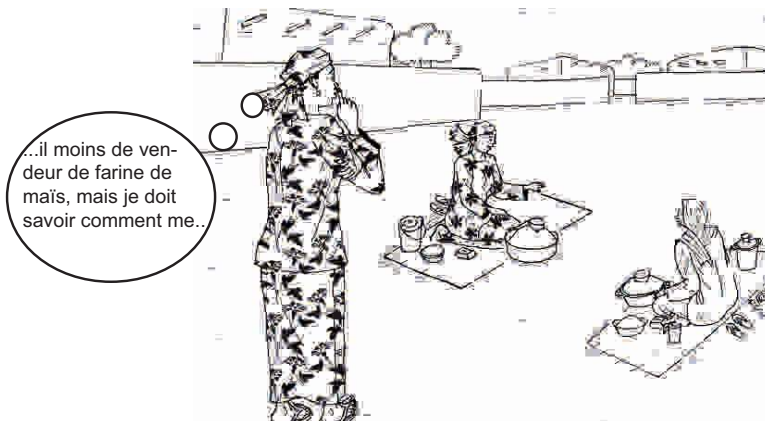
Etape 1 : réfléchir sur l'activité à mener

On réfléchit longuement pour identifier une activité qu'on peut être pratiquée dans son milieu et qui sera rentable économique.



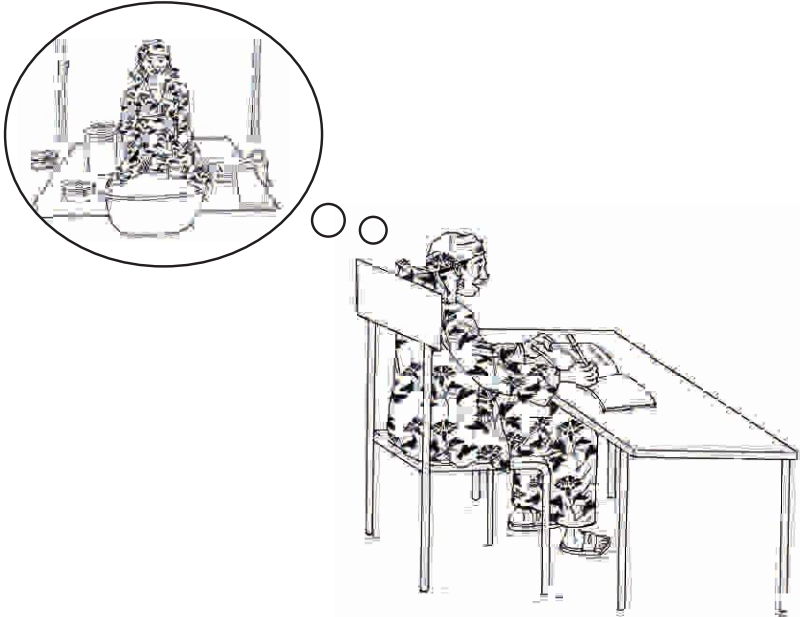
Etape 2 : faire une étude de marché

L'étude de marché permet de connaître le milieu dans le quel on veut exercer l'AGR. Elle consiste à analyser la concurrence qui existe.



Comment démarrer une activité génératrice des revenus ? (suite)

Etape 3 : Décrire sommairement l'activité



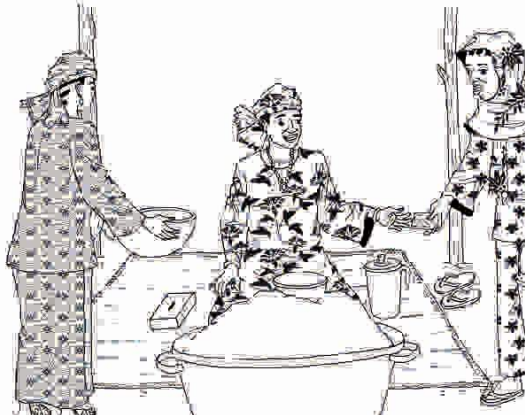
Elle consiste à répondre aux questions suivantes :

- ⊙ Qu'est ce qu'on veut faire ? préciser bien le type d'activité que vous voulez réaliser (commerciale, industriel, service, production...), la teinture, le maraîchage, le petit commerce, l'emboûche, production de savons,.....
- ⊙ Où doit s'exercer l'activité ? (lieu d'implantation du projet), situation géographique. Il s'agit d'indiquer l'emplacement de l'entreprise (AGR) : Grand marché, quartier, autocar,....
- ⊙ quel public est concerné ? (c'est à dire les clients, les consommateurs) ; A qui vous proposer vos produits ou vos services : enfants, femmes, vieillards,.....
- ⊙ A quelle période ? (durée du projet, date de démarrage) : votre activité s'étend sur quelle période ?
- ⊙ Quel est l'objectif visé ?

Comment démarrer une activité génératrice des revenus ? (suite)

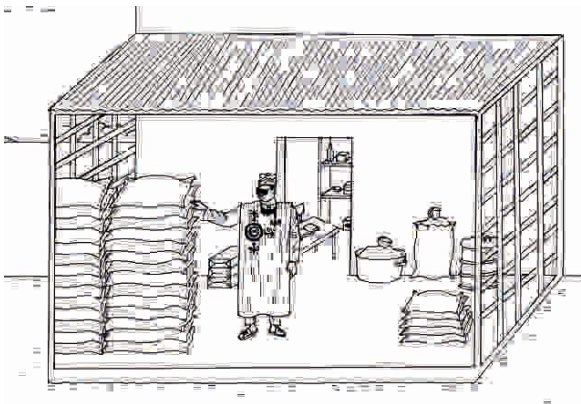
Etape 4 : évaluer sa future clientèle

Cette étape consiste à évaluer approximativement le nombre des personnes qui peuvent être intéressés au produit de l'AGR. En pratique on peut faire des visites à domicile et avoir l'avis des personnes.



Etape 5 : identifier ses fournisseurs

On recense tous les fournisseurs existants et on sélectionne les meilleurs sur la base des critères suivants : simplicité, facilités de paiement qu'il offre, le délai de livraison, les garanties,...



Comment démarrer une activité génératrice des revenus ? (suite)

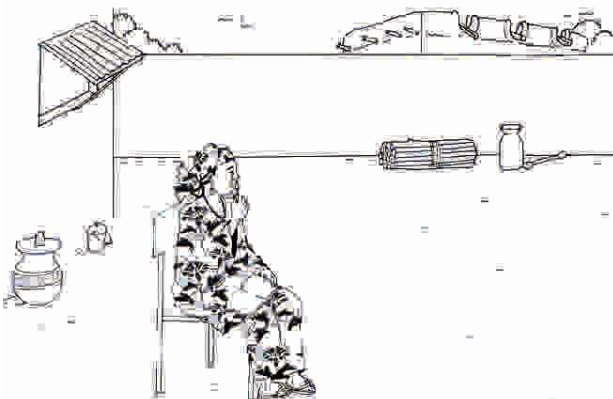
Etape 6 : avoir des connaissances techniques

Il est important d'avoir une certaine connaissance technique pour réussir son activité choisie. Pour ce faire on peut suivre une formation ou un stage auprès d'une personne qui maîtrise bien l'activité.



Etape 7 : calculer les coûts de l'activité ou budgétisation

Le calcul des coûts consiste à établir un dévis estimatif de toutes les dépenses liées à la mise en oeuvre de l'activité. On se renseigne, au préalable, sur les prix des marchandises. La budgétisation doit tenir compte des frais d'achats des matériels et des matériaux nécessaires pour exercer l'activité.



Comment démarrer une activité génératrice des revenus ?

Etape 8 : constituer du fond de démarrage (capital)

Après la budgétisation, le promoteur réunit les fonds nécessaire pour démarrer son activité. Pour cela il dispose de deux possibilités principales :

- ⊙ le promoteur peut vendre un de ses biens matériels ;
- ⊙ le promoteur peut contracter un crédit .



**Comment démarrer une activité génératrice des revenus ?
(suite et fin)**

Etape 9 : acheter les matériels nécessaires pour exercer l'activité

Le promoteur dresse d'abord une liste de tous les matériels nécessaires pour exercer son activité. Il se renseigne ensuite sur les personnes qui vendent le matériel de bonne qualité et à bon prix. Pour une unité de transformation, on acquiert les matériels suivants :



Comment pratiquer l'activité : cas d'une unité de transformation

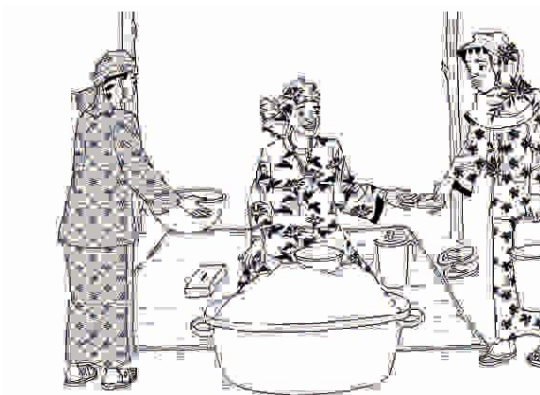
1. Fabriquer le produit destiné à la vente

Le promoteur doit veiller à la fabrication d'un produit de bonne qualité. Pour ce faire il respectera rigoureusement les normes et règles de fabrication du produit.



2. Vendre le produit

Pour la vente du produit, le promoteur respecte les normes générales de marketing vis-à-vis du client : bonne présentation, accueil, respect.....



Déroulement de l'activité : unité de transformation (suite et fin)

1. Assurer l'hygiène de l'unité de transformation

Le promoteur applique les mesures d'hygiène à tous les niveaux de l'unité : propreté du corps et des habits, propreté matériels, propreté local..

L'hygiène de mon matériel
est très important pour la
réussite de mon activité...





Cellule formation de l'ONG Afrique Verte Niger et prestataire
B.P: 11 751 Niamey, Tél. : 20 72 22 93, Fax: 20 75 54 60
Email : acssaavn@intnet.ne
Site Internet : www.afriqueverte.org/niger
Financement : Commission Union Européenne